

et de cours de perfectionnement destinés aux chefs d'équipe, au personnel affecté aux relevés, aux travailleurs paramédicaux et au personnel de soutien. Les Programmes multilatéraux de l'ACDI ont fourni 150 000 dollars pour appuyer le travail de cet organisme.

Aucune nouvelle contribution n'a été faite par l'ACDI pour appuyer les activités de coordination de l'UNMAS dans le Sud-Liban en 2001-2002, mais on peut néanmoins signaler des progrès importants :

- un accord formel a été conclu en octobre 2001 entre les Émirats arabes unis, l'ONU et le Liban en vue d'établir à Tyre un centre de coordination de l'action antimines pour le Sud-Liban;
- les normes techniques et les lignes directrices en matière de sécurité (TSG) ont été revues et soumises au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, et ont servi à aider l'Office national de déminage à développer des normes nationales, conformes aux normes internationales;
- le système IMSMA est devenu le principal système de gestion de l'information, facilitant la coordination et l'échange de données entre le gouvernement, les ONG et les organes de l'ONU qui s'occupent de déminage et de sensibilisation aux mines.

Grâce à une aide reçue du Programme intégré de l'ACDI pour le Mozambique (1,156 million de dollars en 2001-2002), l'Institut national de déminage (IND) a pu améliorer son aptitude à coordonner et générer les données. Par exemple, son site web fournit une information actualisée sur les zones qu'on soupçonne d'être minées et sur les travaux de déminage en cours. En outre, l'IND a, pour la première fois, rédigé lui-même – c'est-à-dire sans aide technique de l'extérieur – le rapport exigé en vertu de l'article 7 de la Convention d'Ottawa.

L'ACDI a versé 150 000 dollars au PNUD pour appuyer des activités antimines au Tchad. On peut signaler à cet égard le soutien fourni au Haut Commissariat national de déminage, l'organisme chargé de gérer ces activités, ainsi que l'achèvement d'une étude d'impact en juin 2001, le renforcement des ressources en déminage et la présentation d'un plan national d'action antimines. La troisième phase, présentement en cours, est le déploiement opérationnel des ressources dans les zones que le gouvernement tchadien considère comme des priorités nationales.

L'ACDI a fourni 90 600 dollars au PNUD pour la deuxième année d'un projet destiné à mettre au point un plan stratégique d'action antimines au Yémen. Ce projet fait suite à l'étude d'impact socio-économique de niveau un, achevée en 2000 avec l'appui du Canada, et vise à renforcer les capacités du Yémen en matière de sensibilisation aux mines, de marquage, de déminage et d'aide aux victimes dans les localités touchées. On a recensé plus de 592 localités exposées aux dangers des mines terrestres.

Études

En mai 2001, l'ACDI a versé la somme de 200 000 dollars au PNUD pour appuyer la création d'une base de données sur les mines en Angola. Des informations exactes, réunies grâce à des études de niveau un, deux et trois, aideront à fixer les priorités en vue du nettoyage de ce pays gravement infesté de mines.

Au 31 mars 2002, la société GeoSpatial International Inc, de Burlington, en Ontario, avait fait le relevé de la presque totalité des 13 910 villages du Cambodge. Les résultats de l'étude de niveau un montrent que 6 422 villages avaient un problème de contamination par les mines ou les munitions explosives non éclatées. Jusqu'à présent, 2 947 zones contaminées ont été marquées. Le FCMT appuie ces travaux par le truchement du Programme d'action antimines au service du développement de l'ACDI pour le Cambodge (1,926 million de dollars en 2001-2002).

Avec l'appui du Programme intégré de l'ACDI pour le Mozambique (1,156 million de dollars en 2001-2002), une étude d'impact effectuée dans ce pays en conformité avec les normes internationales a reçu la certification de l'UNMAS. Les données recueillies ont ensuite été intégrées dans la base de données IMSMA de l'Institut de déminage. L'étape suivante consiste à développer une base de données toponymiques qui sera établie à la DINAGECA (l'institut de cartographie du Mozambique) et aidera à produire des cartes numérisées de qualité et des levés toponymiques précis de façon à faciliter le déminage à l'échelle du pays.

Avec l'aide du PNUD et le soutien financier de l'ACDI, une étude d'impact a été achevée au Tchad en juin 2001. Ses résultats servent à établir les priorités de l'action antimines dans ce pays.

Mission d'évaluation

Le MAECI a versé 29 300 dollars au Mines Action Group pour une mission d'évaluation de deux semaines en Mauritanie. Le MAG y a examiné et évalué les structures et les ressources en action antimines humanitaire à la lumière des menaces que font peser sur ce pays les mines et les munitions non éclatées. La mission a évalué la faisabilité d'une intervention du MAG ainsi que les ressources nécessaires pour développer les capacités de la Mauritanie en collaboration avec les autorités et les organismes concernés.

Information sur l'aide aux victimes

L'ACDI n'a pas eu à verser de contribution cette année à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé relativement au suivi des blessures causées par les mines en Afrique, mais les activités se sont poursuivies. Ce projet, qui s'étend sur trois ans, vise à améliorer l'aptitude des États à évaluer l'effet des blessures causées par les mines sur la santé en mettant sur pied ou en renforçant les systèmes de suivi ou des moyens appropriés de collecte de données. C'est ainsi qu'en 2001-2002,

- une initiative régionale de formation portant sur la violence et la surveillance des blessures a été organisée en Égypte à l'intention de professionnels de la santé de 11 pays africains;
- l'Éthiopie et le Mozambique ont cherché à mettre en place une stratégie nationale de prévention et de contrôle des blessures, y compris la surveillance des blessures;
- l'Ouganda, qui avait déjà un système de surveillance des blessures sous l'égide de son centre de traumatisme, a entrepris une évaluation afin d'accroître ses capacités sur le terrain.